



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



DEUXIEME REUNION DES ETATS SIGNATAIRES DU MEMORANDUM D'ACCORD CONCERNANT LA CONSERVATION DES TORTUES MARINES DE LA COTE ATLANTIQUE DE L'AFRIQUE

Dakar, Sénégal, 5-7 mars 2008

UNEP/CMS/MT-AFR2/01
Point 01 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Remarques et adoption de l'Ordre du jour et du calendrier provisoires; et élection du bureau de la réunion
2. Présentation du rapport de la première réunion, Nairobi, 2002
3. Partenariat entre le PNUE, la CMS et le NEPAD
 - a. Objectifs et progrès réalisés
 - b. Perspectives pour approcher les partenaires
4. Examen des points de l'atelier de Dakar sur la coordination
 - a. Programme de travail 2008
 - b. Possibilités de partenariat pour projets de conservation/recherche sur les tortues
5. Mise à jour du Plan d'action
Présentation de la réactualisation du Plan d'action et son harmonisation avec celui d'IOSEA
6. Progrès réalisés par les Etats (présentation des pays)
7. Présentation de la synthèse des rapports nationaux et discussion sur le format du rapport national
8. Aspects scientifiques du Mémorandum:
 - a. Information sur la mise en place de la base de données sur les tortues marines
 - b. Information sur l'éventuelle mise en place d'une unité scientifique à Gorée
9. Examen des Etats et Organisations non signataires du Mémorandum
 - a. Situation des adhésions au MdA
 - b. Examen du degré de participation des Etats et Organisations d'importance pour le Mémorandum
 - c. Amendement du Mémorandum
10. Activités des réseaux des tortues
11. Etablissement d'un Comité scientifique et technique consultatif
 - a. Composition
 - b. Désignation des membres
 - c. Production/Adoption de règles de procédure
12. Présentation et adoption du rapport
13. Possible cérémonie de signature du Mémorandum par des Etats et/ou Organisations & Clôture de la réunion